

COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ECOLE DU 17 juin 2014

Représentants parents : BRETECHE Céline (excusée), GUITTARD Virginie, DEBRAY Delphine, FRIOT Hélène, LEBASTARD Vanessa , Emilie BRETECHE(excusée)

Représentants mairie : Monique JAMIN (maire)
Lionel TRIVIERE (adjoint)

Enseignants : POLOUBINSKI Pascale (enseignante MAT 1)
GACHE Nathalie (enseignante CP)
TREMORIN Tiphaine (enseignante CM1/CE2)
LANGOUET Florence (enseignante CE1/CE2)
YVON Emmanuelle (enseignante MAT 3)
PETIT Géraldine (enseignante MAT 2)
GARREAU Olivier (enseignant CM2)
TRIGODET Claire (enseignante mat 2 et CE1/CE2)
MONFERRAN Eva (enseignante) excusée
LEON Anne future directrice

DDEN (Délégué Départemental de l'Éducation Nationale): LAURENT Philippe
IEN (Inspectrice de l'Éducation Nationale) : Mme SICARD excusée

Les comptes-rendus de conseil d'école doivent être rédigés par les parents d'élèves ou les enseignants. Il est décidé en concertation que les parents d'élèves laissent le soin à l'école de les rédiger. Cette dernière proposera alors un compte-rendu pour avis aux représentants de parents et à la municipalité avant diffusion aux familles.

1) bilan du projet d'école 2010/2014

PROJET D'ECOLE

Eléments de diagnostic
Bilan final et orientations

Circonscription	CHÂTEAUBRIANT
Nom de l'école	LES MARRONNIERS
Commune	LA GRIGONNAIS

I. L'école et son environnement

I.1 Les effectifs	Effectif global	Sept 2010 144	Sept 2011 137	Sept 2012 171	Sept 2013 161
	Nombre de classes	6	6	7	7

	Commentaire
I.2 Public scolaire accueilli	Analyse de l'évolution Public plus hétérogène socialement et culturellement, nombre d'enfants présentant un handicap en croissance
I.3 Relations avec les familles	Réunions de classes annuelles, cahiers de liaison, participation aux activités pédagogiques (accompagnement), entretiens réguliers , individuels parents/enseignants, pas de problème notoire
I.4 Relations avec les autres partenaires	Bonnes relations avec la municipalité, les professionnels de santé scolaire et PMI, travailleurs sociaux

II. Les élèves

II. 1 Socle commun de connaissances et de compétences

Palier 1	% d'élèves ayant validé le palier 1 : 92% (pour valider ce palier 70% des compétences doivent être acquises au moins)
	Analyse des résultats progrès à obtenir en résolution de problèmes, lecture à voix haute et écriture
Palier 2	% d'élèves ayant validé le palier 2 : 82%
	Analyse des résultats Difficulté de compréhension des consignes et énoncés de problèmes Manque de fluidité dans la lecture Manque de vocabulaire Pas de réinvestissement des règles en production d'écrit

II. 2 Analyse des enseignements et des acquis des élèves

(Points forts et points de fragilité sur les cycles 1, 2, 3 / analyse de ces forces et faiblesses)

Evaluations : outils et pratiques	C1 élaboration d'un livret de compétences, évaluations en situation et non exclusivement à travers des traces papiers C2 C3
---	---

Analyse comparative à partir des bilans intermédiaires

Cycle 1	Points forts /	Assiduité, motivation, implication dans les apprentissages
...	Fragilités /	Respect des règles de vie, fatigue en fin de période, langage (vocabulaire, prononciation)
Cycle 2	Points forts /	Bon état d'esprit, bonne fréquentation, bon investissement
...	Fragilités /	Règles de vie, syntaxe, vocabulaire
Cycle 3	Points forts /	Participation orale, investissement
...	Fragilités /	Syntaxe, vocabulaire, collaboration difficile

II. 3 Parcours scolaires

Taux de retard à l'entrée en 6 ^{ème}	% d'élèves en retard en fin de CM2 : 0,6%
% d'élèves de moins de 3 ans scolarisés	1,2%
Fréquentation absentéisme	Léger pic d'absentéisme à la période des vacances d'hiver
Informations préoccupantes	0
Nombre d'équipes éducatives	1
Nombre d'ESS	4
Nombre de PPRE	6
Nombre de demandes d'orientation en SEGPA	0

III. L'équipe enseignante

III.1 Fonctionnement de l'équipe pédagogique

III.1.1 Composition de l'équipe :	Commentaire 3 nouveaux titulaires, un 3/4 tps fractionné sur deux classes, 1 titulaire à 1/2tps, 1 titulaire à 3/4 tps, 1/4 de décharge direction remplacé par M2 (Master 2)
III.1.2 Place et rôle des ATSEM dans l'équipe	Pas de temps dégagé par la mairie pour une concertation poussée et efficace Demande auprès de la mairie pour avoir 30' de concertation institutionnalisée par

	semaine
III.1.3 Conseils et réunions	Analyse de leur fonctionnement Satisfaisant, régulier et efficace

III. 2 Continuité pédagogique

(Précisez colonne n°2 : satisfaisant, à renforcer, non concerné, insatisfaisant)

(Précisez colonne n°3 : points d'appui et points d'évolution)

III.2.1. Organisation pédagogique de l'école		La dispersion des locaux handicape fortement une organisation optimale La répartition est un moyen de soutenir certains élèves , les décloisonnements sont évolutifs et efficaces Echanges quotidiens entre les enseignants
III.2.2. Elaboration et/ou utilisation d'outils collectifs		Cahier d'écrivain , cahier d'anglais et même porte-vues découverte du monde du C2 au C3
III.2.3 Liaison intercycles, Liaison école - collège		Tutorat 6 ème/CM2 en production d'écrit Mise en voix de textes écrits par les CM2, enregistrements contrôlés par les collégiens
III.2.4 Parcours d'éducation artistique et culturelle		Prix lire ici et là/MDLA/théâtre
III.2.5 Place des intervenants extérieurs		

III. 3 Réponses spécifiques apportées aux élèves

(Précisez colonne n°2 : satisfaisant, à renforcer, non concerné, insatisfaisant)

(Précisez colonne n°3 : points d'appui et points d'évolution)

III.3.1 Modalités organisationnelles propres à l'école	A renforcer	Groupes de besoin
III.3.2 Mise en œuvre des PPRE :	A renforcer	PPRE mis en place au sein de la classe mais outil institutionnel non adapté à la pratique
III.3.3 Mise en œuvre de l'Aide personnalisée, des A P C	satisfaisant	
III.3.4 RASED	insatisfaisant	Peu de suivis malgré les demandes d'aide
III.3.5 Elèves à besoins particuliers :	A renforcer	1 à 3 par classe, dispositifs à élaborer avec des professionnels
Le cas échéant, dispositifs spécifiques		

III.3.6 CLIS dans l'école :		Néant
III.3.7 Dispositif plus de maîtres que de classes		Néant

III.3.8 Dispositif accueil des enfants de deux ans		néant
--	--	-------

IV. LES ACTIONS MISES EN ŒUVRE DANS LE CADRE DU PROJET D'ECOLE

Rappel des objectifs prioritaires	Actions conduites	Bilan (en référence aux indicateurs prévus)
<p>Lire, dire et comprendre</p> <p>Rédiger un texte</p> <p>Résoudre des problèmes</p>	<p>Restructuration de la BCD 9h de travail d'équipe : réflexion, tri des ouvrages, réaménagement, achats livres, expositions....)</p> <p>Dictée type Cahier d'écrivain Création d'albums Cahiers de vie</p> <p>Mise en situation problème (jeux mathématiques en APC, rallye maths CM2, maternelles, manipulations et découpages manipulation matérielle jeu stratégie et société rallye maths activités de logique travail en groupe</p>	<p>Difficultés rémanentes à comprendre les consignes (vocabulaire, tri des informations, saisir l'implicite) Syntaxe et orthographe non consolidées</p> <p>Difficultés rémanentes à comprendre les consignes (vocabulaire, tri des informations, saisir l'implicite)</p>

V. VERS LE FUTUR PROJET D'ECOLE

ORIENTATION 1	MAITRISE DE LA LANGUE
ORIENTATION 2	INSTRUCTION CIVIQUE ET MORALE
ORIENTATION 3	RESOLUTION DE PROBLEMES
....	

2) bilan projets et animations

- Intervention pompiers : l'intervention a été prolongée par l'élaboration d'un logo pour les 80 ans des pompiers (5 juillet) . les élèves se sont investis dans ce projet : possibilité de voir un film sur la séance à l'école sur le site du SDIS44
- Permis vélo

APER : les CM2 doivent le valider avant la 6^{ème} atelier de maniabilité et évaluation sur un parcours + révision du code la route . Une sortie vélo est prévue le lundi 23 juin

Un accompagnateur pour 6 élèves plus une voiture balai.

- MDLA (Musique et Danse en Loire Atlantique) : pour les classes de CM1/CE2 et CM2 danse moderne musiques du monde, huit séances et un spectacle pour les élèves du CP au CM2. Présentation lors de la fête de l'école. Demande de réinscription pour l'an prochain mais peut être au niveau C2.

- Ateliers culinaires en partenariat avec le restaurant scolaire et la cuisinière Nermine pour tous les niveaux , très bonne motivation des élèves et réinvestissement réussi dans les productions d'écrit. Peut être reconduits l'an prochain.

Sorties à Rennes Le jardin des 5 sens (17 avril/ 28 mai) transports offerts par l'Amicale Laïque. Une expérience enrichissante et originale dans la ligne de notre projet 5 sens avec une mise en pratique pour la fête de l'école.

- Semaine du développement durable : nous remercions la commune qui assume le transport des enfants , les exploitants qui nous ont chaleureusement accueillis et les bénévoles du SEL qui tout au long de l'année ont animés des ateliers sur le monde des plantes.
- Bibliothèque municipale le fonctionnement changera avec les nouveaux rythmes scolaires

3) rentrée 2014 rentrée enseignants 01/09 rentrée enfants 2 /09

Equipe enseignante :

Suite au départ en retraite de Pascale Poloubinski, Mme Anne Léon prend la direction de l'école et le poste de maternelle TPS/PS les temps partiels et la décharge de direction sont regroupés sur un poste entier assuré par une personne qui sera nommée fin juin, pas de changement pour le reste de l'équipe.

a) Effectifs/ répartition

Répartition

Classe	enseignant	Nombre d'élèves
TPS/PS	Anne LEON	3TPS + 18 PS = 21
MS/GS	Géraldine PETIT	11 MS + 14 GS =25
MS/GS	Emmanuelle YVON	12 MS + 14 GS = 26
CP	Nathalie GACHE	24

CE2/CM1	Tiphaine TREMORIN	14 CE2 + 4 CM1 = 18
CM1/CM2	Olivier GARREAU	24
	Total élèves	159

4) Organisation de la semaine scolaire pour 2014/2015

Modification des horaires acceptée par l'IA

Cycle 1 :

lundi 09:00:00 12:00:00 13:30:00 16:00:00
mardi 09:00:00 12:00:00 13:30:00 16:00:00
mercredi 10:00:00 12:00:00
jeudi 09:00:00 12:00:00 13:30:00 16:00:00
vendredi 09:00:00 12:00:00 13:30:00 16:00:00

Cycle 2 :

lundi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00
mardi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00
mercredi 10:00:00 12:00:00
jeudi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00
vendredi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00

Cycle 3 :

lundi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00
mardi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00
mercredi 09:00:00 11:00:00
jeudi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00
vendredi 09:00:00 12:15:00 13:45:00 16:00:00

horaires des transports ?

N A P (nouvelles activités périscolaires) :

Elles auront lieu le mercredi matin de 9 heures à 10 heures pour les cycles 1 et 2 et de 11 heures à 12 heures pour les cycles 3. Les ATSEM encadreront les enfants de C1 et des animateurs proposeront des modules aux C2/3. La mairie va transmettre un dossier récapitulatif aux familles avant la sortie. L'inscription se fera pour chaque période. Les activités proposées seront : Qi Gong, Tai Chi, danse jazz, dessin.

5) Demandes de subventions et budget 2014/2015

Subvention jeux de cour CE/CP renouvellement de la demande
Étagères BCD idem
Écran projection 75 € accordé commandé, réception début juillet

6) Questions diverses

Une serrure est demandée pour le portail du logement de fonction côté CM afin de sécuriser la cour après ses travaux de réfection.
Portillon blanc à rendre opérationnel pour transfert CE2CM1
Stockage ordis ? la municipalité va réfléchir au problème.

Projet de nouvelle école pour 2015 : un article abordera le projet dans le prochain bulletin municipal avec des illustrations. Un affichage est envisagé lors de la fête de l'école.

L'équipe souhaiterait que deux barrières soient installées sur le trottoir en face des portes maternelles côté rue et en face de la porte de la salle des associations (classe l'an prochain) car elle les utilise pour sortir et aller au Mil'lieu et pour accéder à la cour de récréation située de l'autre côté de la rue.

Règlement de cour de la pause méridienne (actuellement rixes et gros mots)

Le CME voudrait travailler sur le choix des jeux (buts multisports, malle de rangement , matériel) à ce moment là . La mairie nommera un responsable de cour en Septembre pour mettre en place une organisation viable.

Déménagement des classes le mercredi 2/07,avec l'aide des agents de la mairie.
Mise à disposition d'une remorque pour trier ce qui va au rebut.

Questions des parents :

Demande d'une classe découverte : les enseignants vont étudier la question mais n'envisagent en aucun cas de le faire tous les ans .

Manque de surveillance pendant la récréation (la ou lesquelles ?) et le périscolaire.

Il faudrait préciser la question au niveau des heures (matin , midi, apm, temps scolaire ou periscolaire ?)

Ouverture du périscolaire plus tôt le matin, refus de la mairie et évocation du problème de l'accueil dans les locaux scolaires, certains parents/enfants rentrent avant l'heure d'ouverture de l'école proprement dite. Une entrée du périscolaire par la porte de la rue Pasgrimaud ?

Un accueil sera mis en place par la commune pour la pause méridienne de 13h30 à 13h45 les lundi, mardi, jeudi, vendredi. Pour le mercredi, surveillance des enfants assurée par la commune jusqu'au passage du car et pas de navette prévue pour le centre de loisirs de VAY.